

ENS Paris-Saclay

Concours Économie et Gestion, Option 1

RAPPORT DU JURY

Session 2017

Table des matières

1. Commentaire Général.....	3
2. Rapports du jury. Admissibilité.....	4
2.1. Épreuve d'Analyse Économique Générale.....	4
2.2. Épreuve de Mathématiques et Statistiques.....	7
2.3. Épreuve optionnelle à dominante Gestion.....	10
2.4. Épreuve optionnelle à dominante Économique.....	13
3. Rapports du jury. Admission.....	17
3.2. Épreuve orale d'Analyse Économique.....	25
3.3. Épreuve d'Entretien.....	31
3.4. Épreuve de Langue Vivante. Epreuve orale d'anglais.....	43
3.5. Épreuve de Langue Vivante. Epreuve orale d'allemand.....	48
3.6. Épreuve de Langue Vivante. Epreuve orale d'espagnol.....	50
4. Concours 2017. Statistiques.....	52
4.1. Statistiques générales des épreuves d'admissibilité et d'admission.....	52
4.2. Statistiques par épreuves : admissibilité.....	55
4.3. Statistiques par épreuves : admission.....	55
4.4. Matrice de corrélation.....	56
4.5. Statistiques par civilité : admissibilité.....	57
4.6. Statistiques par filières d'origine et qualité : admission.....	59

1. Commentaire Général.

Le Département Économie et Gestion de l'ENS Paris-Saclay a fait l'objet, en septembre 2017, d'une rénovation partielle de son offre de formation. La première année, de niveau L3, propose désormais une formation d'économie commune à deux départements, Sciences Sociales et Économie-Gestion, qui rassemble les effectifs de ces deux entités.

Parallèlement, les élèves ou étudiants normaliens suivent toujours, au sein de leur cursus de première année, deux parcours simultanément : Économie et Gestion au Département Économie-Gestion, mais également, par exemple et sous réserve d'un accord, Économie et Sociologie ou Économie et Histoire, au Département de Sciences Sociales. Ces deux parcours concernent par exemple 6 élèves entrés par le concours D2 en 2017 (D2-1 ou D2-234).

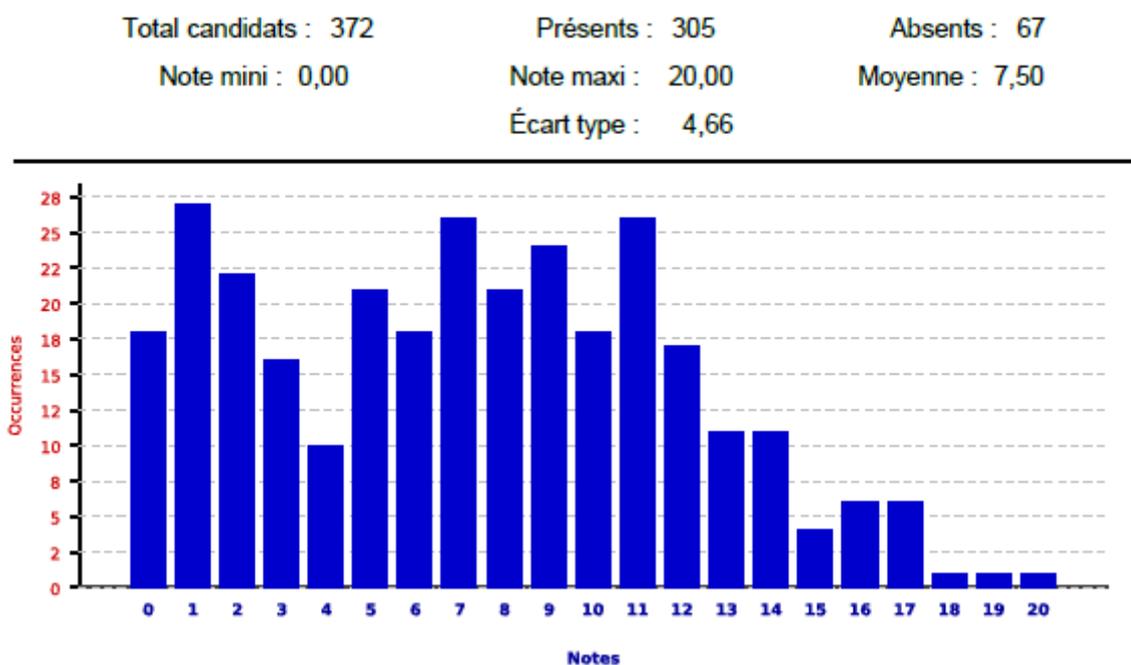
L'existence de ces passerelles ne remet pas en cause la structure et les attendus du concours. L'objectif de l'École demeure plus que jamais d'accompagner 80% de ses élèves et étudiants au doctorat. A cet effet, le département tend à renforcer la dimension recherche de sa formation dès la première année.

Sur le plan du concours, les épreuves d'admissibilité continuent de tester prioritairement les capacités, techniques, jugées indispensables à la poursuite d'un cursus exigeant en Sciences Économiques ou Sciences de Gestion, et ce, au travers des épreuves d'Analyse Économique Générale et de Mathématiques et Statistiques. Les épreuves d'admission ont une autre visée. Il s'agit d'apprécier tour à tour, les qualités de synthèse et d'expression écrite (épreuve écrite d'Analyse monétaire et/ou politique économique) ainsi que la faculté des candidats à organiser leur réflexion (épreuve orale d'Analyse économique et épreuve d'entretien, laquelle ne doit pas être confondu avec une épreuve de *culture générale*).

Les statistiques présentées en quatrième partie de ce document renseigneront en partie les lecteurs sur les profils recrutés.

2. Rapports du jury. Admissibilité.

2.1. Épreuve d'Analyse Économique Générale.



Graph. 1 : Distribution des notes, AEG, Banque Cachan D2, 2017.

Le concours 2017 se caractérise par une chute importante du nombre de candidats effectivement présents pour cette épreuve écrite : sur 372 candidats inscrits au Concours (contre 420 candidats en 2016), 299 ont effectivement composé lors de l'épreuve (contre 402 en 2016).

Cette réduction d'un quart de l'effectif, du concours 2016 au concours 2017, correspond apparemment à une meilleure sélection (ou auto-sélection) des candidats en amont. En effet, le nombre de candidats obtenant une note inférieure ou égale à 5/20 passe de 50% en 2016 à un tiers cette année. Parallèlement, le nombre de candidats obtenant une note supérieure ou égale à 10/20, s'il augmente considérablement en proportion, reste extrêmement stable (98 candidats en 2017, pour 102 l'année précédente).

Par conséquent, si la session 2017 se singularise par ce fort ajustement à la baisse du nombre de candidats, cela n'impacte en aucune sorte la qualité du recrutement effectué. Le vivier de bons candidats reste particulièrement stable tandis que les candidats mal préparés sont plus nombreux à renoncer, à juste titre.

Le sujet soumis aux candidats, cette année 2017, a pris la forme d'un problème de Microéconomie comportant deux parties, et conçu avec un fort souci de progressivité. La première partie était dédiée à la théorie du consommateur, tandis que la seconde permettait d'appréhender la notion d'équilibre général et de l'appliquer au libre-échange entre deux zones économiques initialement en situation d'autarcie.

Le problème était construit afin de tester, chez les candidats, les caractéristiques suivantes : compréhension des concepts de base de la théorie du consommateur (questions 1.1 à 1.11), maîtrise du calcul économique afin de caractériser l'équilibre général d'une économie (groupes de questions 2.1, 2.2 et 2.3) et capacité à comprendre et modéliser un problème économique nouveau, pour lequel il convient de faire preuve d'initiative et d'intuition (questions de la partie 2.4 dans laquelle le candidat était volontairement peu guidé dans la résolution à fournir).

La 1^{ère} partie débutait fort classiquement avec un ensemble de 8 questions de réflexion (questions 1.1. à 1.8.) visant à tester les connaissances et la capacité d'analyse des candidats. Les questionnements portaient notamment sur la notion d'ordre de préférence, et amenaient le candidat à réfléchir en maniant différentes fonctions d'utilité apparentées ou non, selon les cas. Cette série de questions se révélait très discriminante, avec des questions 1.7 (consommation nulle ?) et 1.8 (solution en coin ?) particulièrement maltraitées par l'ensemble des candidats.

Les questions suivantes (1.9 à 1.11) permettaient d'apprécier les connaissances des candidats quant aux principaux concepts de la théorie (équilibre du consommateur, demandes Marshalliennes, demandes Hicksiennes, fonctions d'utilité indirecte, fonction de dépense, impact d'une variation de prix, substituabilité/complémentarité), et permettaient d'appréhender leur capacité à manier et interpréter ces concepts.

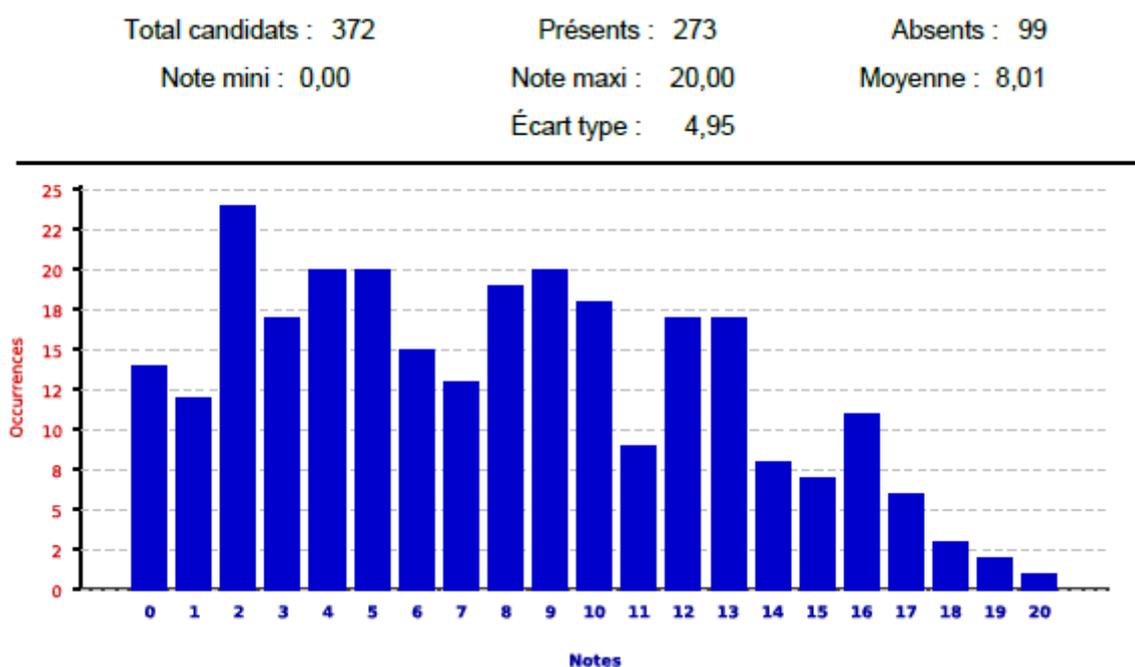
Globalement, le jury tient à souligner l'importante discrimination opérée chez les candidats par les questions de cette 1^{ère} partie. Or, il s'agissait, pour l'essentiel, de vérifier la maîtrise de connaissances de base, la 2^{ème} partie ayant davantage vocation à classer les candidats entre eux.

La 2^{nde} partie se focalisait, dans un premier temps, sur la compréhension de l'équilibre général d'une économie (questions 2.1 à 2.3, pour lesquelles il convenait de comprendre la structure de l'économie simplifiée à l'étude, et de calculer les niveaux de consommation, de production, ainsi que le système de prix en vigueur). Sur ce type de questions, il est toujours sidérant de constater l'ampleur du manque de méthode et d'ordre dans la résolution. Les candidats parviennent généralement à calculer les fonctions d'offre et de demande mais s'avèrent démunis pour identifier les prix d'équilibre.

La sous-partie 2.4, de loin la plus difficile, nécessitait justesse du raisonnement, intuition économique et esprit d'initiative. Il importait notamment de bien comprendre qu'une unicité des prix s'établissait sur l'ensemble des deux zones et que les facteurs de production s'affectaient en priorité dans la zone où ils s'avéraient plus efficaces. Compte tenu de la difficulté de cette sous-partie, très peu de candidats sont parvenus à un traitement correct.

2.2 Épreuve de Mathématiques et Statistiques.

Sur 299 candidat.es présent.es lors de la première épreuve d'admissibilité, 273 ont composé. Les notes s'échelonnent de 0 à 20. La moyenne générale est de 7,91 et l'écart type de 4,93. L'épreuve était constituée de trois problèmes. Cette année, on peut noter un petit groupe d'excellent.es candidat.es.



Graph. 2 : Distribution des notes, Maths & Stats, Banque Cachan D2, 2017.

Problème 1

Ce problème faisait appel à des notions de géométrie et d'algèbres linéaire et bilinéaire, afin de tester la capacité des candidat.es à passer d'une interprétation à une autre. Les premières questions ont bien été traitées. La différence entre candidat.es s'est faite à la question 2c qui demandait un changement de base. Étonnement, si l'expression analytique de la fonction f construite à partir du produit scalaire a été relativement bien traitée (question 3a), le passage à la forme matricielle (question 3) s'est révélé délicat :

$$f(v) = \frac{\langle v; v_1 \rangle}{\|v_1\|^2} v_1 \text{ avec } v_1 = (3; -2).$$

$$\text{D'où } f(x; y) = \frac{3x - 2y}{3^2 + (-2)^2} \times (3; -2) = \frac{3x - 2y}{13} \times (3; -2)$$

On en déduit

$$f(1; 0) = \frac{3}{13} \times (3; -2) \text{ et } f(0; 1) = \frac{-2}{13} \times (3; -2).$$

Finalement

$$\frac{1}{13} \begin{pmatrix} 9 & -6 \\ -6 & 4 \end{pmatrix}$$

Problème 2

Ce second problème traite de la recherche d'extrema sous contrainte. La première question demandait de formaliser le problème suivant :

« On s'intéresse à l'ensemble des couples $(x, y) \in \mathbb{R}^2$ tels que $x^6 + y^6 = 1$, et l'on souhaite déterminer le ou les points les plus proches de l'origine au sens de la distance euclidienne. » La moitié des copies n'y parvient pas, soit parce que les rôles respectifs de la contrainte et de la fonction à minimiser sont mal maîtrisés, soit par ignorance de la notion de distance euclidienne. On pouvait également minimiser la norme euclidienne, plutôt que la distance. Le problème de minimisation est finalement résolu (en partie au moins) par 15% des candidat.es.

Problème 3

Une question préliminaire demandait de calculer la somme d'une suite géométrique, sa limite et la limite de la somme de la suite dérivée. Environ un tiers des candidat.es a su mobiliser une somme télescopique.

Les premières questions du problème de probabilité ont été globalement bien comprises. On soulèvera donc les principales difficultés soulevées par les questions suivantes.

2c) La plupart des démonstrations ne font pas suffisamment appel à l'indépendance entre les lancers.

2d) Dans le calcul de l'espérance, trop de copies n'utilisent pas (ni explicitement ni implicitement) le résultat de la question 1, pourtant donné.

3a)iii Seule une copie sur cinq a bien compris et su calculer la probabilité que l'on s'aperçoive que les deux dés ne sont pas pipés ($I = 0$).

Il a souvent été supposé (à tort) que $P(I = 0) = 1 - P(I = k)$ pour un k générique, alors que

$$\mathbb{P}(I = 0) = 1 - \sum_{k=1}^{\infty} \mathbb{P}(I = k) = 1 - \sum_{k=1}^{\infty} 1/36^{k-1} \times 10/36 = \frac{5}{7}$$

2.3. Épreuve optionnelle à dominante Gestion.

Total candidats : 168

Présents : 127

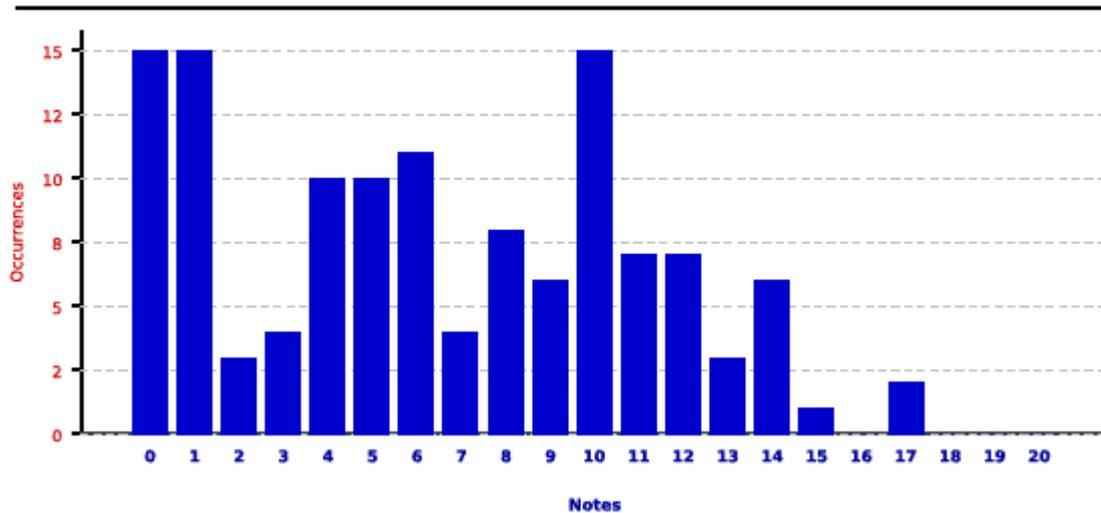
Absents : 41

Note mini : 0,00

Note maxi : 17,50

Moyenne : 6,66

Écart type : 4,55



Graph. 3 : Distribution des notes, Option Gestion, Banque Cachan D2, 2017.

Trop de copies restent très peu ou pas traitées, signe d'un manque important de préparation. Le niveau moyen et médian des copies interpelle le jury et l'oblige à rappeler que l'épreuve de gestion est une épreuve technique qui ne peut en aucun cas s'improviser.

Le sujet proposait aux candidats de traiter trois dossiers indépendants se rapportant à une société évoluant dans le secteur de la vidéo à la demande, secteur en développement au cours des dernières années grâce à l'évolution de la technologie numérique.

Le premier dossier proposait aux candidats de réfléchir sur les méthodes de calculs de coûts complets. Après une lecture attentive du contexte de l'entreprise, il s'agissait dans un premier temps de déterminer le coût unitaire d'un produit, le résultat mensuel par catégorie de client et de commenter la méthode utilisée. Le candidat devait montrer qu'il était en mesure de retrouver les différentes étapes du calcul de coûts (calcul du coût des unités d'œuvre, suivi du calcul des coûts de production, puis ensuite du résultat) et les informations nécessaires pour traiter le problème.

Dans un second temps, le candidat devait remettre en cause la méthode des centres d'analyse et appliquer une comptabilité par activités. Il s'agissait de retrouver les différentes étapes nécessaires pour réaliser le calcul de coûts puis de comparer les résultats obtenus avec ceux de la méthode précédente. Si la méthode des centres d'analyse a été correctement traitée par une majorité de candidats, la comptabilité par activités est, en revanche très mal connue.

Les notions de seuil de rentabilité spécifique abordées dans un troisième temps ne sont pas suffisamment maîtrisées. Il est également à regretter que la réflexion stratégique n'ait pas été suffisamment approfondie par une majorité de candidats.

Concernant le deuxième dossier, il s'agissait de faire un diagnostic financier sur une société évoluant dans le milieu des semi-conducteurs. Pour ce faire, il était nécessaire de mettre en œuvre des notions déjà été abordées par le passé. Le calcul de la capacité d'autofinancement n'est pas maîtrisé, le tableau de financement n'est pas suffisamment connu, le tableau de flux de trésorerie a été très peu abordé. Globalement, ce dossier a été très mal traité. Une partie des erreurs commises traduit un manque de maîtrise de l'information comptable (confusion entre acquisitions des immobilisations et cession des immobilisations, entre dotations aux amortissements des immobilisations et cumul des amortissements au bilan ...) Les quelques commentaires réalisés témoignent le plus souvent d'un manque de connaissance de l'analyse fonctionnelle ou du tableau des flux de trésorerie.

Concernant le troisième dossier, il s'agissait de démontrer une maîtrise des principaux principes comptables. Cette maîtrise était évaluée en s'appuyant sur des écritures comptables de base. La maîtrise des principes comptables est le socle fondamental et indispensable pour comprendre les écritures comptables et pouvoir ensuite prendre du recul pour analyser des états financiers ou analyser les enjeux de la normalisation comptable. La majorité des copies fait état d'un manque cruel de maîtrise des principes comptables. Un apprentissage qui ne se fonde pas sur la maîtrise de ces principes ne permet pas aux étudiants de comprendre la « matière » comptable et incite les étudiants

à apprendre par cœur des schémas de comptabilisation qui ne font pas sens pour eux, ce qui est source de désintérêt pour la matière, de confusion et, en fin de compte, d'échec à l'épreuve.

Conseils aux candidats :

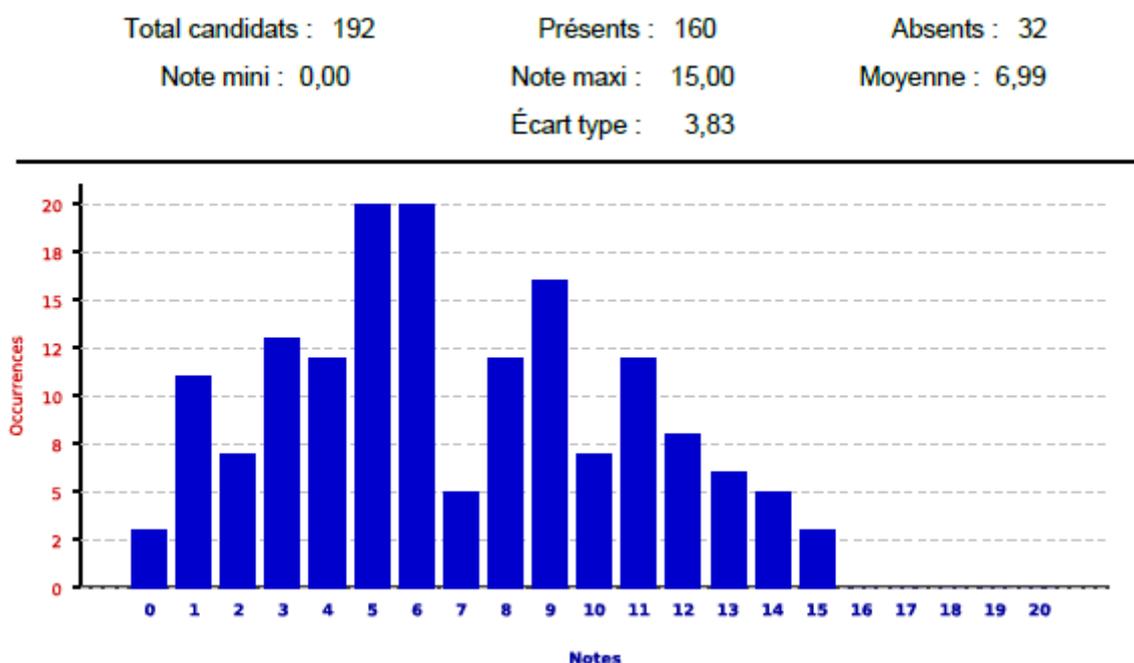
L'épreuve requiert des compétences dans des domaines notamment liés à la comptabilité, à la finance et au contrôle de gestion nécessitant, en amont, une solide préparation à l'épreuve.

Lors de l'épreuve, une lecture globale du sujet est indispensable pour repérer les dossiers à traiter en priorité afin de gérer son temps efficacement sachant que le barème donné renseigne sur le temps maximum à consacrer à un dossier.

La qualité de la rédaction est appréciée tant sur le fond que sur la forme. Il est attendu des phrases complètes, sans fautes d'orthographe. La présentation de la copie doit être soignée et l'écriture ne doit pas être négligée.

Une lecture attentive du travail demandé permet de repérer les questions et les sous-questions auxquelles les réponses apportées doivent être argumentées et toujours reliées aux cas pratiques.

2.4. Épreuve optionnelle à dominante Économique.



Graph. 4 : Distribution des notes, Option Économique, Banque Cachan D2, 2017.

Le sujet proposé aux candidats cette année – *Le choix entre libre-échange et protectionnisme : quel impact sur la croissance ? 1919-1995* – était de facture classique, inscrit dans des bornes chronologiques précises (du Traité de Versailles à la création de l'Organisation Mondiale du Commerce). Il était en outre construit de façon à faciliter sa problématisation. Il portait enfin sur des points centraux du programme de l'épreuve.

Pour autant, les notes obtenues ont été étonnamment basses (moins de 7/20 de moyenne). Deux autres caractéristiques sont à souligner dans la distribution des notes. La première caractéristique tient à de nombreuses copies très médiocres qui posent un double problème de connaissances historiques et de maîtrise des raisonnements économiques basés sur des faits historiques, d'une part, et de capacité à mener à bien une dissertation, d'autre part. La seconde caractéristique tient à la quasi-absence de très bonnes copies laquelle peut être analysée en reflet des défauts mentionnés *supra*.

Le premier message que le jury souhaite transmettre aux candidats tient donc à un rappel des qualités de base d'une bonne copie dans l'épreuve à dominante économique de notre concours, à savoir une maîtrise de la technique de la dissertation, des connaissances historiques sinon développées du moins solides et surtout une capacité à mobiliser et à agencer celles-ci dans un raisonnement dont le principe organisateur et l'objectif sont de nature économique.

Cela conduit le jury à présenter quelques recommandations d'abord sur la forme et ensuite sur le fond des copies qui lui ont été soumises.

Sur la forme tout d'abord, de nombreux candidats ont mal maîtrisé la construction de leur introduction. De façon schématique celle-ci pourrait se borner à une définition précise des termes de sujet, à la mise en évidence et à la justification d'une problématique et à l'annonce de la structure détaillée de la dissertation. De trop nombreuses copies ont dérivé vers des introductions à la fois excessivement développées et non structurées. Celles-ci laissaient trop de place à la présentation de faits désorganisés, convoquaient de façon parfois brouillonne des théories économiques et ne convergeaient pas assez rapidement sur une problématique précise. Parfois même, les faits et analyses mis en exergue en introduction se retrouvaient dans les développements eux-mêmes sous une forme guère plus développée conduisant donc à une impression de désorganisation et de répétition du propos.

Sur le fond, ensuite, trois points sont à souligner. Ils tiennent respectivement à l'appui sur les faits historiques, à l'analyse économique qui est développée et à l'organisation du raisonnement.

En matière historique tout d'abord, bien qu'il ne s'agisse pas d'une épreuve requérant des connaissances encyclopédiques ou au fait des derniers développements de l'historiographie, l'épreuve à dominante économique nécessite pour être menée à bien des bases historiques robustes. Il ne s'agit pas de commenter ici de façon développée certains points revenant dans de nombreuses copies qui présentent certaines expériences autarciques des années trente comme sinon des réussites du moins comme des dispositifs efficaces pour favoriser un redémarrage de l'économie. Un minimum d'attention aux travaux des historiens sur la question permettrait de prendre en considération les déséquilibres fondamentaux des politiques mises en œuvre et de leur blocage irréversible en l'absence de conflit et de mise en œuvre de politique de prédation économique par rapport aux pays occupés.

Au-delà de ce cas (trop souvent relevé au fil des copies), il serait possible de relever d'autres exemples relevant au mieux d'idées reçues, notamment quant aux politiques commerciales et monétaires chinoises. Si le jury insiste sur ce point c'est pour souligner que le manque de connaissances historiques pourtant fondamentales peut parfois conduire à des prises de position pouvant tenir de *faits historiques alternatifs* n'ayant guère de place légitime dans notre concours.

En matière d'analyse économique ensuite des faiblesses de raisonnement doivent être mises en exergue. Il est ainsi de la question des conséquences de l'ouverture au commerce international et du phénomène de délocalisations que celle-ci rend possible. L'analyse est trop souvent menée seulement en termes de répartition et non de niveau de bien-être, occultant ainsi les gains agrégés qui peuvent en procéder. De la même, l'optique nationale qui est développée par de nombreuses copies a conduit à des analyses ne rendant pas compte de l'impasse *logique* des politiques de chacun pour soi menées dans les années trente ni de l'évidente concomitance à partir de l'après-guerre entre la libération des échanges mondiaux, la hausse du commerce international et une croissance de la période 1945-1995 (6% par an en moyenne pour le PIB mondial) sans précédent dans l'histoire de l'humanité. De façon très générale, les analyses développées sont des plus statiques. L'ouverture au commerce international est limitée à la question des délocalisations lesquelles sont envisagées sous les seuls angles du coût social ou de la désindustrialisation. L'impact sur les consommateurs est souvent oublié tout comme celui de la baisse du coût de certains produits intermédiaires pour les industries. Ce biais conduit à des analyses en termes de politiques publiques mettant l'accent sur la défense des industries existantes sans considération de leurs coûts en termes de compétitivité à long terme et des effets engendrés en termes de répartition à l'intérieur même de l'Etat considéré. Il serait légitime d'attendre des candidats à notre concours à la fois une connaissance plus fine des débats de politiques industrielle et commerciale et une capacité à mobiliser des théories économiques pour le moins éprouvées quant aux effets du commerce international. De la même façon, l'accent mis sur la répartition dans certaines copies aurait gagné à être développé plus en avant en s'interrogeant sur les effets de la demande de protection de certains secteurs exposés à la concurrence internationale, à la fois en termes de surplus global et en termes de répartition des gains et des coûts économiques liés à la dite protection entre les industriels concernés et leurs consommateurs. Il convient enfin pour clore le volet économique d'insister sur la nécessaire maîtrise des notions clés du sujet qui est attendue des candidats. La définition même de la notion de protectionnisme peut illustrer ce point. De nombreuses

copies manifestent une certaine confusion entre autarcie, mercantilisme ou encore stratégies de protectionnisme « éducateur » selon des approches à la F. List. De ce flou sur les définitions procède souvent des développements peu robustes voire, comme nous allons le voir dans notre dernier point, peu cohérents.

En matière de construction du raisonnement enfin plusieurs faiblesses relevées dans de très nombreuses copies pourraient être soulignées. Ces faiblesses tiennent à des constructions du raisonnement sur une opposition caricaturale entre une thèse et une antithèse qui apparaît à la fois comme purement rhétorique et souvent alimentée par des connaissances historiques approximatives ou mobilisées sans souci de rigueur ou de cohérence. Même si cela peut apparaître excessif, le rôle des politiques commerciales et monétaires dans la diffusion et la prolongation de la crise de 1929 n'est guère maîtrisé et dans le même temps de trop nombreuses copies établissent une causalité entre ouverture économique et fin des trente glorieuses pour le moins questionnable en matière historique et statistique.... Le schématisme de certaines connaissances historiques et un trop faible appui critique sur des théories économiques sans doute par ailleurs connues conduisent à des développements contradictoires....

Les résultats sont donc pour le moins décevants pour cette session. On ne saurait au final que trop encourager les candidats à mettre en œuvre quelques règles basiques dans le cadre de la préparation de cette épreuve :

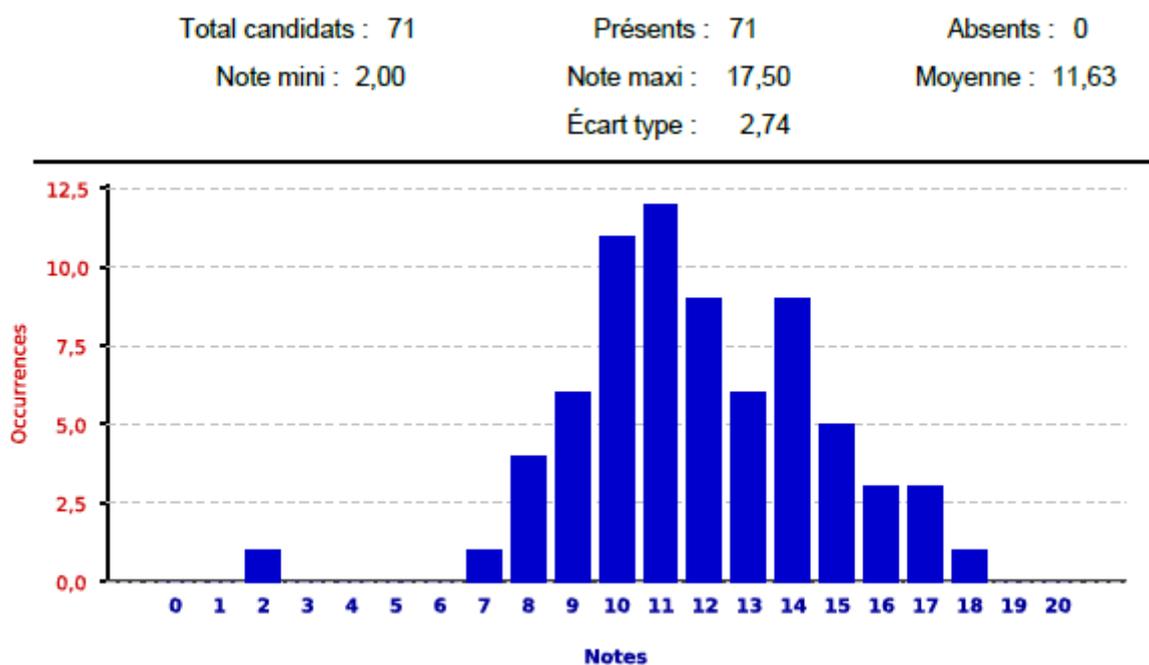
- Veiller à s'entraîner à bâtir des dissertations avec des introductions proportionnées et efficaces en termes de définition des termes du sujet et de choix d'une problématique claire ;
 - Développer des connaissances historiques non pas exhaustives ou encyclopédiques mais robustes ;
 - Mobiliser les apports de la science économique pour mener un raisonnement économique appuyé et illustré sur des faits historiques.
-

3. Rapports du jury. Admission.

3.1 Composition d'Analyse Monétaire et/ou Politique Économique.

Pour cette session 2017, la moyenne des notes obtenues par les 236 copies corrigées a été de 9,35. La note la plus basse obtenue par un candidat a été de 0, la meilleure de 17,5. L'écart-type s'est établi à 3,83 et la médiane à 9,5.

Sur les 71 admissibles (Economie et Gestion, option 1), la distribution des notes s'établit comme suit :



Graph. 5 : Distribution des notes, An. Monétaire et/ou Pol. Économique, 2017.

Le sujet posé était :

La politique budgétaire face aux déséquilibres économiques actuels.

Le sujet s'inscrivait explicitement dans l'actualité tout en permettant aux candidats d'utiliser et d'organiser tout un panel de connaissances reliées au programme du concours (*L'équilibre global de l'économie. Modèles IS-LM à prix fixes et à prix flexibles. Régime keynésien et effets multiplicateurs. Régime classique et dichotomie réel/monétaire. Le rôle des anticipations et l'arbitrage inflation/chômage. Les fonctions de la politique économique (maintien du niveau d'activité ; affectation optimale des ressources ; répartition du bien-être et des richesses) et leur mise en œuvre. Politique économique et contrainte de l'équilibre externe.*).

Le jury était ouvert à tous types d'apports théoriques et empiriques dès lors que ces apports étaient correctement explicités (sans erreur) et reliés à la fois au sujet et à l'argumentation propre du candidat.

Outre des connaissances théoriques et empiriques, le sujet nécessitait pour être correctement traité une définition précise et exhaustive de ses termes. Sans cela, il était difficile de proposer une réflexion personnelle et argumentée. Parmi les candidats qui ont tenté de proposer des définitions des termes du sujet, un certain nombre a eu du mal à proposer des définitions claires et exhaustives. Ces définitions ne doivent pas être juste énoncées en début de copie (il convient d'éviter le « catalogue » décousu de définitions), mais elles doivent servir l'explicitation du sujet et la problématisation qui en découle logiquement.

De manière générale, le travail préparatoire de la dissertation à retranscrire dans l'introduction demeure insuffisant (les candidats et les préparateurs trouveront comme chaque année en annexe une proposition de méthode de la dissertation). L'introduction doit être un outil permettant de justifier les choix effectués dans le traitement du sujet et donc dans l'élaboration du plan. Elle apparaît beaucoup trop souvent comme un passage contraint que le candidat réalise sans avoir compris son intérêt propre et l'aide que peut revêtir ce travail dans la réalisation de sa copie (et sa réussite à l'épreuve). On constate

trop souvent dans l'introduction des considérations sans rapport direct avec le sujet (et avec la problématisation proposée par le candidat), et une confusion notable entre problématique et sujet. Une problématique ne doit pas être une reformulation, voire une reprise telle quelle du sujet. Il s'agit ici d'un élément que le jury a pris particulièrement en compte dans son évaluation. Le jury rappelle donc qu'il ne suffit pas de poser une question sans mise en perspective (ou pire, une liste de questions sans préciser laquelle sera retenue comme problématique) à la fin de l'introduction. Il convient auparavant de présenter le(s) problème(s) soulevé(s) par les termes du sujet, qui ont été préalablement définis correctement et de manière exhaustive, en montrant quelles sont les tensions ou contradictions existantes. La problématique vient résumer cette phase de réflexion sur les enjeux soulevés par le sujet. Ainsi, problématique et plan non justifiés dans l'introduction sont non recevables pour le jury. Le pire des cas étant celui où le plan finalement proposé ne répond pas au sujet et ressemble à s'y méprendre à une récitation d'une fiche de cours. De plus, le plan ne doit pas se contredire en lui-même mais doit au contraire montrer une progression cohérente dans la réflexion du candidat. Il n'y avait au final pas de plan type attendu par le jury et ce dernier a pu apprécier des approches sensiblement différentes du sujet, dans la mesure où elles étaient correctement justifiées en introduction.

Le manque de travail préparatoire a pu mener la réflexion de certains candidats au hors-sujet ou à des manquements dans le traitement du sujet. Le jury a par exemple recensé des copies qui traitaient des politiques budgétaires en général, sans faire de liens avec les déséquilibres économiques observés actuellement, se plaçant alors hors-sujet. Certains candidats se sont même égarés en analysant l'impact de l'ensemble des politiques économiques sur la croissance économique. Cela démontre une incapacité à comprendre et à circonscrire correctement le sujet.

Ainsi, le jury attendait plus qu'une récitation de cours sur l'efficacité des politiques budgétaires. Le jury déplore que peu de copies aient cherché à analyser profondément les possibilités d'adéquation des différents types de politique budgétaire aux déséquilibres économiques observés aujourd'hui.

Pour cela, il semblait pertinent de mener une réflexion approfondie en introduction sur les termes « *déséquilibres économiques actuels* » (Qu'est-ce qu'un déséquilibre économique ?

Quels sont les déséquilibres économiques observés actuellement ? Sont-ils les mêmes pour tous les pays ? Déséquilibres à court terme, à long terme ? Déséquilibres internes, externes ? Déséquilibres macroéconomiques, microéconomiques ?...).

Une fois ces termes définis, il convenait d'étudier l'adéquation de la politique budgétaire, selon qu'elle soit restrictive ou de relance par exemple, aux déséquilibres observés actuellement dans différents pays (chômage, inégalités, croissance atone, déficit extérieur, inflation faible, dettes publiques conséquentes...). La politique budgétaire peut se révéler en effet plus ou moins efficace selon le déséquilibre économique considéré, selon les instruments budgétaires utilisés, selon la façon dont elle est financée, selon le degré de coordination des politiques budgétaires entre pays, selon le degré de coordination entre les politiques conjoncturelles, selon l'horizon temporel considéré... De plus, la politique budgétaire peut créer, voire exacerber les déséquilibres économiques (la question de la soutenabilité des dettes publiques lorsqu'une politique budgétaire de relance est financée par un emprunt public a été étonnamment peu évoquée et traitée par les candidats). Le sujet permettait donc aux meilleurs candidats de démontrer leur prise de recul sur les concepts et théories économiques et leur capacité d'adaptation face à un sujet qui invitait explicitement à confronter ces concepts et théories à la situation économique actuelle.

Par ailleurs, le jury a pu constater des manquements dans les raisonnements analytiques. Le jury précise qu'il ne suffit pas de citer un modèle ou de le résumer brièvement : il convient d'expliquer en quoi tel modèle ou telle théorie permet de répondre à la problématique soulevée. Le jury a aussi remarqué des erreurs dommageables. Par exemple, un nombre non négligeable de candidats a cité le théorème de l'équivalence ricardienne pour montrer qu'une politique budgétaire de relance financée par emprunt entraîne une *baisse* de la consommation des ménages (et cela sans expliquer le mécanisme économique menant à cette conclusion... erronée). Ainsi, le jury s'attend à ce que les mécanismes économiques lui soient explicités de manière précise et sans erreur. C'est ce qui lui permet de juger du niveau de connaissances des candidats, ainsi que du niveau de maîtrise de ces connaissances. La quantité des connaissances ne garantit donc pas une bonne note si ces connaissances ne sont pas correctement expliquées et exploitées.

Le jury tient aussi à noter que certaines copies soulèvent une analyse superficielle, voire journalistique du sujet. Les candidats devaient être capables de contextualiser le sujet et leur problématique grâce à l'actualité, mais ils ne devaient en aucun cas proposer une revue des positions politiques ou journalistiques afférentes au sujet. Seule une analyse économique fine et objective doit être recherchée. Certaines copies ont par conséquent été sanctionnées à cet égard.

Pour finir, le jury a noté que trop peu de copies font ressortir une maîtrise correcte de l'orthographe, de la conjugaison, de la grammaire et de la construction syntaxique. De trop lourdes carences en orthographe, en écriture et en niveau de langage ont été sévèrement sanctionnées par le jury.

L'ensemble des copies peut finalement être découpé en quatre catégories :

- Les copies blanches et les copies non achevées. Le jury déplore de nouveau un nombre important de copies blanches et de copies très (trop) courtes (une introduction et une ébauche de plan et/ou un commencement de développement), traitant parfois de tout autre chose que du sujet. Si la plupart de ces copies non achevées sont effectivement faibles en contenu, certaines présentaient des qualités intéressantes. Pourquoi ces candidats se sont-ils découragés et n'ont-ils pas poussé leur travail jusqu'au bout ? On peut le regretter.

- Les copies les plus faibles (entre 5 et 8) caractérisées par une double absence de méthode de la dissertation et de connaissances théoriques et empiriques de base. On y observe spécifiquement un manquement au regard de l'organisation et de la construction logique d'un raisonnement devant mener à la proposition d'une problématique, d'un plan et d'un développement répondant au sujet posé. Dans ces copies, l'introduction est quasiment inexistante ou est présentée sous la forme d'un enchaînement dénué de logique. Enfin, les connaissances théoriques et empiriques sont dans l'ensemble insuffisantes et imprécises.

- Pour les copies ayant obtenu des notes comprises entre 9 et 11, des connaissances sont présentes et une relative maîtrise de la forme de la dissertation est observée. Cependant,

les connaissances demeurent trop souvent partielles et pas toujours en lien avec le sujet. Parfois, des erreurs importantes de compréhension des mécanismes économiques ont pu être relevées. La dissertation ressemble *in fine* plus à une récitation morcelée de cours qu'à un processus personnel de réflexion étayé par des connaissances théoriques appropriées. Le jury préfère une argumentation solide plutôt qu'une liste de théories présentées sans démarche argumentative. Cependant, les connaissances démontrées par les propos des candidats sont parfois suffisamment riches et précises. Cet élément a permis au jury de récompenser le travail fourni en dépit du niveau limité de compréhension du sujet.

- Les meilleures copies au-dessus de 12 présentent les qualités majeures attendues. Les copies ont réussi à proposer une réflexion originale et/ou exhaustive, alliée à un niveau de connaissances satisfaisant et en cohérence avec le sujet. Les candidats ont démontré des connaissances suffisamment larges et correctement explicitées, cela sans commettre d'erreurs majeures. Les copies se distinguent entre elles par la maîtrise, la richesse et la précision des bases disciplinaires qui ont été mises au service d'une pensée originale tout en s'affranchissant des lieux communs.

Annexe : la méthode de la dissertation.

Tout d'abord, le candidat doit être particulièrement vigilant quant à la précision et l'exhaustivité des définitions de l'ensemble des termes du sujet, ainsi qu'à la considération des différentes dimensions possibles de la question. C'est à partir de ces définitions que le candidat va pouvoir construire et organiser une réflexion personnelle et explicite, qui doit conduire à une problématique justifiée et à un plan permettant d'y répondre. Ce travail préparatoire doit être fait minutieusement. Il doit occuper au minimum un tiers du temps de la dissertation et déboucher sur un plan définitif comportant au moins trois niveaux (parties, sous-parties et principaux points de raisonnement). Il convient de conserver ce plan tout au long de la copie. Ainsi, à l'issue du travail préparatoire, la logique et l'intelligence globale de la dissertation sont totalement élaborées.

Le candidat peut alors se concentrer sur la phase de rédaction : sur le style et la précision qu'il mettra au service des arguments qui sous-tendent son raisonnement. La rédaction se fera dans l'ordre logique de la lecture en partant de l'introduction jusqu'à la conclusion.

L'introduction est la partie la plus importante du devoir, car c'est à travers elle que le jury va appréhender le travail d'intelligence fourni par le candidat. Si le travail préparatoire a été correctement mené, la rédaction en sera très aisée. En effet, l'introduction doit raconter au correcteur le processus intellectuel suivi par le candidat dans le travail préparatoire, processus qui a conduit au plan retenu pour répondre à la problématique.

Elle doit donc comporter obligatoirement :

- définition des termes du sujet,
- discussion de leurs relations et des différentes manières d'aborder le sujet en soulignant l'intérêt et les limites de chacune d'entre elles,
- choix justifié d'une problématique,
- annonce d'un plan (parties et sous-parties) permettant d'y répondre.

Une introduction de quelques lignes, se contentant d'une annonce de plan est clairement inacceptable. Toutefois, il est tout aussi inacceptable de produire de la quantité au détriment de la qualité. En particulier, les grandes digressions historiques (remontant parfois à l'Antiquité) sont à proscrire. La dissertation « d'analyse monétaire et/ou politique économique » est une dissertation de théorie économique appliquée qu'il convient de bien distinguer de l'Histoire des faits économiques qui fait l'objet d'une autre épreuve du concours. Il convient également d'éviter les accroches par trop journalistiques, qui sont susceptibles d'irriter le jury. Celui-ci valorise essentiellement l'adaptabilité, la rigueur et la précision.

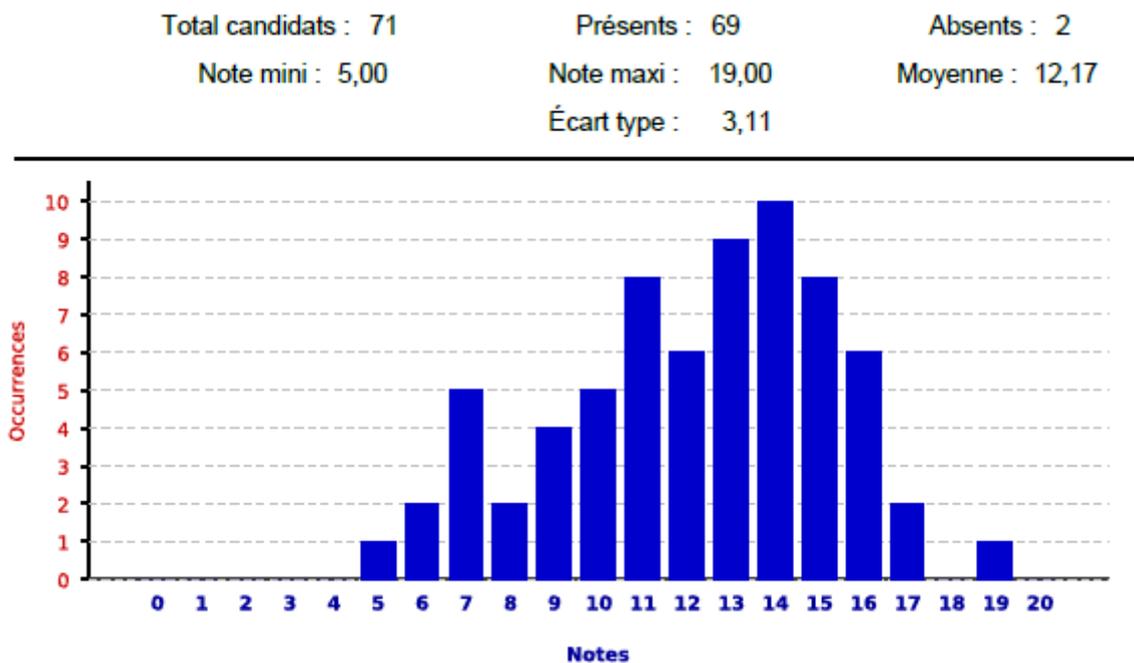
Si l'introduction permet surtout d'illustrer la première de ces trois qualités, le développement doit permettre de démontrer les deux dernières. En particulier le candidat doit s'attacher à y expliquer en quoi les théories qu'il utilise permettent de décrire et d'expliquer la partie du réel économique qui fait l'objet du sujet. On veillera également à faire suivre les noms des auteurs de l'année de publication des ouvrages ou articles

auxquels il est fait référence. Par ailleurs, ce développement central doit être fermement structuré pour gagner en efficacité de l'exposé et des thèses adoptées.

Classiquement, la conclusion fera une synthèse rapide du raisonnement en énonçant quelques propositions simples caractérisant les problèmes que l'on peut considérer comme résolus et ceux qui restent à résoudre. Là encore, il conviendra d'éviter les grandes phrases sentencieuses et les envolées lyriques.

3.2. Épreuve orale d'Analyse Économique.

3 jurys (composé chacun d'un seul membre) se sont partagés l'organisation de l'épreuve.



Graph. 6 : Distribution des notes, An. Économique (Oral), 2017.

Cette épreuve orale mobilise les candidats durant 1 heure. Dans un premier temps, ces derniers disposent de 30 minutes de préparation sur le sujet d'analyse économique qui leur est soumis. Il leur est alors demandé une présentation orale d'une durée de 15 à 20 minutes, complétée par une dizaine de minutes de questions et d'échanges de vues avec le jury. Les questionnements élaborés par le jury de l'oral d'analyse économique ont pour objectif de tester l'aptitude des candidats à mobiliser les connaissances acquises pour appréhender des cas économiques concrets et/ou d'actualité.

Durant cette session 2017, 71 candidats ont été convoqués pour 69 effectivement présents. Les résultats obtenus ont été les suivants :

- La moyenne des notes s'est établie à 12,17, pour un écart-type de 3,11.
- 72% des candidats ont obtenu une note **strictement** supérieure 10/20.
- 39% ont obtenu une note supérieure ou égale à 14/20, avec un maximum à 19/20.
- Seulement 12% des candidats ont obtenu une note inférieure ou égale à 7/20, avec un minimum à 5, ce qui constituait une prestation très insuffisante.

Sans que cela ne soit exhaustif, voici quelques-uns des sujets tirés au sort par les candidats :

Faut-il contrôler l'offre monétaire ?

Chômage et effet d'hystérèse.

L'Uber-économie : un pas vers la concurrence pure et parfaite ?

Les inégalités de revenus vous paraissent-elles fondées ?

Le comportement des consommateurs vous paraît-il rationnel ?

Comment dépasser les situations de trappe à pauvreté ?

Défaillances de marché et réchauffement climatique

Préférences individuelles, préférences collectives.

Comment expliquer la valeur d'une monnaie ?

La maximisation du profit explique-t-elle le comportement de la firme ?

Contrôle des loyers et accès au logement pour tous.

La spéculation : effet stabilisateur ou déstabilisateur ?

Monopole et élasticités prix

Fonction d'offre et fonction de coût des entreprises.

Discrimination par les prix et bien-être social.

Faut-il déréglementer le marché du travail en France ?

Equilibre concurrentiel et échanges mutuellement avantageux.

Faut-il augmenter les impôts ?

Relation de préférence et fonction d'utilité.

La lutte contre la pollution.

La gratuité des services de santé, qu'en pensez-vous ?

La concurrence est-elle toujours favorable aux consommateurs ?

Faut-il libéraliser les services publics ?

Progrès technique et emploi.

Quel est le rôle du taux d'intérêt dans l'économie ?

Politique monétaire et politique budgétaire : étude comparée.

Le PIB : Méthodes de calcul et composantes.

Quels sont les obstacles au plein emploi en France ?

Pour cette session 2017, globalement, le jury tient à souligner la grande solidité des candidats. Indéniablement, les résultats obtenus attestent de la qualité de la préparation des candidats. Cette appréciation se doit d'être toutefois nuancée par les constats suivants.

Dans l'ensemble tous les candidats connaissent le programme, les candidats ont tous réussi à tenir 30 minutes de présentation et les hors sujets complets sont très rares.

Les candidats adoptent quasiment tous le même schéma de présentation (correspondant à celui qu'ils ont appris en classes préparatoires) : A partir du sujet donné, trouver une problématique, si possible étayée par des faits d'actualité (récents). Ensuite, développer deux parties, comportant chacune deux sous parties. Enfin, conclure, en essayant d'ouvrir le sujet, sur d'autres questions connexes.

Cela constitue un bon moyen de présenter des arguments pour et contre, à partir d'un sujet donné. Néanmoins, le sujet ne se prête pas toujours à une telle analyse (sujet un peu technique de micro-économie...).

Dans ce cas, il est surprenant de voir que les candidats (le plus souvent) restent « prisonniers » du modèle de présentation qu'ils ont appris. Ils n'iront pas plus loin, ils chercheront à tout prix à illustrer de manière concrète le sujet, ce qui n'est pas vraiment possible. Ce faisant, ils perdent aussi pas mal de temps lors de la préparation.

D'autre part, beaucoup de candidats cherchent absolument à placer une liste de grands auteurs lors des présentations (e.g., Keynes). Malheureusement, parfois certains sont hors sujet... Le candidat peut en prendre conscience lors des questions mais l'impression laissée est alors ternie.

Au final, Le candidat est jugé sur la qualité de son exposé, sur l'organisation de sa réponse (le plan), et sur ses réponses aux questions posées. Une bonne performance nécessite une

bonne maîtrise de la science économique, et notamment de tous les éléments du programme officiel.

Une bonne performance nécessite aussi de pouvoir relier les éléments du sujet avec l'actualité économique et les principaux débats économiques du moment. Par exemple, sur le sujet « *Politique monétaire et politique budgétaire : étude comparée.* », il était utile de discuter dans le cadre de sa réponse l'état actuel de la politique monétaire européenne : Pourquoi les taux d'intérêt sont-ils si bas aujourd'hui ? Quels sont les résultats attendus de cette politique monétaire très expansionniste ? Quels sont les obstacles à son fonctionnement, i.e. à la transmission de la politique monétaire à l'économie réelle ? Idem pour la politique budgétaire, avec ici un focus possible sur la France par exemple. En effet le niveau d'endettement public de notre pays semble laisser peu de marge à la relance par la dépense publique. Un argument qui peut être tempéré par le niveau historiquement bas des taux d'intérêt sur les obligations du Trésor cependant.

Certains candidats ont bien réussi à faire ces liens entre théorie économique et actualité. D'autres candidats par contre ont une vision trop scolaire des questions. Un économiste doit à l'aide des outils de la science économique apporter des réponses concrètes aux problèmes économiques qui se posent. Les outils de la science économique ne sont donc pas une fin en soi. Ils servent à éclairer notre compréhension d'un problème économique, et éventuellement à justifier une politique publique.

Dans l'ensemble la forme de l'exposé est de bonne facture : définition (rapide) des termes du sujet, annonce de plan, etc. Les candidats font aussi une bonne gestion de leur temps, avec une introduction pas trop longue et un exposé qui tient dans les 20 minutes (15 minutes seraient préférables). Il faut les en féliciter, ainsi que les enseignants qui les ont préparés. Certains candidats par contre ont tendance à lire leurs notes, ce qui est regrettable. Les notes doivent servir d'appui à l'exposé uniquement.

Fait regrettable, beaucoup d'élèves ne voient pas l'économie comme un domaine d'étude scientifique mais comme un domaine d'intervention de l'Etat. C'est mettre la charrue avant les bœufs. La science économique se définit comme une discipline scientifique étudiant le fonctionnement de l'économie. La microéconomie étudie comment les choix individuels des agents (ménages et entreprises) se forment, la macroéconomie étudie le résultat agrégé de toutes ces décisions individuelles. Un bon économiste est donc quelqu'un qui a une bonne compréhension du comportement des agents économiques, du fonctionnement des marchés, et des principaux mécanismes et forces économiques. Ce n'est qu'à la fin, quand une défaillance de marché apparaît par exemple, que l'intervention de l'Etat peut se justifier.

Autre point. Quand il est demandé aux candidats d'expliquer quels sont les principaux déterminants du taux de change d'une monnaie, la parité des taux d'intérêt couverte (ou non) et la parité de pouvoir d'achat ne sont pas des déterminants du taux de change d'une monnaie. Ce sont des théories qui expliquent les mouvements de taux de change. Dans ces deux cas les déterminants sont l'écart relatif de taux d'intérêt et le différentiel d'inflation. Ainsi, plutôt que d'expliquer simplement que, toute chose égale par ailleurs, un pays dont le taux d'intérêt augmente va voir la demande pour sa monnaie augmenter (afin de pouvoir bénéficier du rendement supérieur obtenu sur les obligations libellées dans cette monnaie) et donc sa monnaie s'apprécier relativement aux autres monnaies, beaucoup de candidats se perdent derrière des formules compliquées qu'ils ne comprennent pas bien, ou s'abritent derrière des noms d'économistes (pas toujours connus). Ils perdent ainsi de vue le mécanisme simple qui est à l'oeuvre. Ce défaut est facilement corrigeable en incitant les candidats à réfléchir et à expliquer simplement les mécanismes économiques.

Autre point : Les candidats doivent mettre à jour certaines de leurs connaissances, notamment en macroéconomie. La Théorie Générale de Keynes est un ouvrage remarquable (fondateur de la macroéconomie) et très intéressant (le chapitre 3 notamment). Mais il a bientôt 100 ans et beaucoup de travaux en macroéconomie ont été effectués depuis. Il est important que les candidats aient donc une vision plus actualisée de la théorie macroéconomique (le rôle des anticipations rationnelles dans la courbe de Phillips par exemple, la théorie du cycle réel, la nouvelle macroéconomie néo-classique et néo-keynésienne, etc.), et maîtrisent les critiques qui ont été formulées à l'encontre de la vision keynésienne simpliste de la relance budgétaire.

Enfin les candidats doivent avoir quelques ordres de grandeur importants à l'esprit : Quelle est la taille du PIB de la France, des Etats-Unis, de la Chine ? Quel est le PIB par tête en France, aux USA, dans un pays en développement comme le Vietnam ? Quelle est la part de la dépense publique et de la consommation privée dans le PIB français ? Quel est le taux de prélèvements obligatoires en France et comment se situe notre pays relativement aux pays de l'OCDE ? Quelle est la part de la valeur ajoutée qui revient au travail et celle qui revient au capital ? Comment ces parts ont-elles évoluées depuis la dernière guerre? Ces éléments sont importants pour permettre aux candidats d'avoir une vue d'ensemble et quelque peu chiffrée des enjeux.

3.3. Épreuve d'Entretien.

Les candidats disposent d'une demi-heure pour préparer un exposé de dix minutes à partir d'un texte court tiré au sort. En général, chaque texte se voit proposé à deux ou trois candidats se succédant, ce qui permet au jury, composé de deux personnes, d'apprécier de façon relative la performance d'un candidat. De nombreux jurys opèrent sur cette épreuve, de temps à autre en parallèle.

L'hétérogénéité parfois perçue, en matière de difficulté du texte, ou de modes d'interrogation différents selon les jurys, ne doit pas laisser penser que cette épreuve relève de la loterie : les différents jurys se coordonnent en amont et évaluent les candidats sur la base d'une grille standard. La relative facilité, ou difficulté, d'un texte demeure également prise en compte au sein de cette évaluation.

Si, bien entendu, certains thèmes et auteurs semblent, année après année, revenir dans le lot des textes proposés, les jurys s'efforcent de les diversifier, afin de contrer des exposés stéréotypés, qui masqueraient la réflexion personnelle par une préparation spécifique sur le thème proposé. Pour n'en citer qu'un, K. Popper et les critères de scientificité, par exemple, trop de candidats auront tendance à s'enfermer mécaniquement dans un argumentaire prêt à l'emploi, oubliant de fait de développer leur pensée personnelle.

Conseils aux candidats.

S'il est recommandé de respecter une durée de dix minutes pour l'exposé, une tolérance légère est d'ordinaire appliquée. Le jury peut décider d'interrompre l'exposé s'il le juge trop long. Si tel est le cas, le candidat ne doit pas l'interpréter comme un désaveu : le jury manifeste simplement la volonté de laisser place au second volet de l'entretien (discussion, questions). En revanche, un exposé trop court (6-7 minutes, par exemple, voire moins) est à proscrire.

L'exposé doit s'efforcer de faire ressortir les idées principales du texte et de les discuter. Les idées contenues dans le texte doivent par conséquent faire l'objet d'une mise en perspective étayée par une problématique claire et soutenue par une réflexion personnelle.

Il s'agit d'éviter à tout prix de construire son exposé autour de généralités. L'exercice consiste en un commentaire du texte, qui doit bien entendu éloigner toute paraphrase. Pour autant, il est souvent bienvenu de définir précisément quelques termes clés contenus au sein du texte.

A l'issue de cet exposé, le jury interroge en général le candidat sur sa présentation et sa compréhension du texte pendant environ vingt minutes. A cette occasion, il n'est pas rare de voir le jury tenter de ramener le candidat vers le texte et les idées qu'il contient, s'il juge que ce candidat n'a peut-être pas pleinement exploité le texte. Lorsque ce cas de figure survient, le candidat ne doit pas se penser en échec. Le jury cherche en général à guider le candidat et à orienter la discussion vers un angle différent, ce qui ne signifie pas qu'il n'a pas apprécié les arguments développés précédemment au sein de l'exposé. Prioritairement, le jury cherche, lors de cette phase, à tester la capacité du candidat à soutenir son raisonnement, ce qui implique parfois d'entamer une discussion critique et soulever des contradictions ou des incohérences. Le temps restant peut être consacré (mais ce n'est pas une règle absolue) à des questions plus générales, déconnectées du texte, permettant d'apprécier l'ouverture d'esprit du candidat.

Sur la question du déroulement de l'épreuve, il est crucial de noter qu'une analyse du texte peu réussie peut tout à fait se voir compenser par une partie questions-discussion hautement réussie. Dans ce genre de cas, les candidats apparaissent trop souvent démobilisés alors que le jury valorise particulièrement la seconde partie de l'épreuve. L'inverse est également vrai. Certains exposés, particulièrement solides, laissent parfois place à une discussion décevante qui incite le jury à réviser son jugement, de façon sévère dans certains cas.

Sur la base de ces considérations, il est important de noter que cette épreuve ne peut se résumer à un entretien de culture générale, même si cette dernière, utilisée de façon pertinente mais sans outrances, fait partie d'un ensemble de qualités que le candidat est amené à mobiliser. A titre d'exemple, un recours systématique et surabondant aux références classiques (auteurs, citations,...), est en général interprété par le jury comme une volonté d'échapper à l'exercice de la réflexion personnelle. D'une manière générale, les candidats ne doivent pas s'interdire de faire le lien avec l'actualité, si le contenu du texte le permet. Un autre travers, souvent remarqué et sanctionné par le jury, est celui d'un exposé se résumant à une juxtaposition de fiches. Trop de candidats tentent de modifier légèrement un exposé préparé en amont en partant d'un ou deux termes repérés au sein du texte.

Enfin, il arrive parfois que le texte surprenne le candidat (on peut imaginer qu'un auteur dont les positions sont connues défende un point de vue opposé au sein de l'extrait proposé). Les candidats ne doivent pas hésiter à soulever ce type de paradoxes et sont, plus généralement, invités à donner leur avis personnel sur l'argumentation proposée. En aucun cas, il n'est demandé d'être systématiquement d'accord avec les idées du texte.

Exemples de textes tirés de la session 2017.

Exemple 1 : Mettre en évidence les enjeux et débats évoqués par le texte suivant :

Chaque peuple possède des caractères collectifs, communs à la plupart de ses membres, ce qui fait, des diverses nations de véritables espèces psychologiques. Ces caractères créent chez elles, nous le verrons bientôt, des opinions semblables sur un certain nombre de sujets essentiels.

Les caractères fondamentaux d'un peuple n'ont pas besoin d'être nombreux. Bien fixés ils tracent sa destinée. Considérons les Anglais, par exemple. Les éléments orientant leur histoire peuvent être résumés en peu de lignes : culte de l'effort persistant qui empêche de reculer devant l'obstacle et de considérer un malheur comme irrémédiable, respect religieux des coutumes et de tout ce qui est validé par le temps; besoin d'action et dédain des vaines spéculations de la pensée, mépris de la faiblesse, sentiment très intense du devoir, contrôle sur soi-même envisagé comme qualité essentielle et entretenu soigneusement par une éducation spéciale.

Certains défauts de caractère, insupportables chez les individus, deviennent des vertus quand ils sont collectifs, l'orgueil par exemple. Ce sentiment est fort différent de la vanité, simple besoin de briller en public et exigeant des témoins, alors que l'orgueil n'en demande aucun. L'orgueil collectif fut un des grands stimulants de l'activité des peuples. Grâce à lui, le légionnaire romain trouvait une récompense suffisante à faire partie d'un peuple dominant l'univers. L'inébranlable courage des Japonais, dans leur dernière guerre, provenait d'un orgueil semblable.

Ce sentiment est, en outre, une source de progrès. Dès qu'une nation est convaincue de sa supériorité, elle porte à son maximum les efforts nécessaires pour la maintenir.

Gustave Le Bon, Les opinions et les croyances. Genèse, évolution, 1911.

Exemple 2 : Mettre en évidence les enjeux et débats évoqués par le texte suivant :

Chercher à protéger les gens d'eux-mêmes ou à faire leur bien contre leur volonté peut être l'attitude responsable d'un pouvoir pastoral dont l'autorité repose sur une inspiration savante ou sur une source religieuse. Mais, parce que ce type de pouvoir accentue l'intervention coercitive de l'État dans la sphère privée et exerce sa tutelle sur les comportements jugés déraisonnables de certains individus, il semble à première vue incompatible avec le respect des principes de liberté et d'égalité au fondement du libéralisme. Plus encore, la conception d'un pouvoir recteur des conduites semble contredire l'idéal de neutralité sur lequel s'accordent la plupart des penseurs libéraux, convaincus que l'intuition fondatrice de cette pensée tient au respect du pluralisme et à la déliaison du pouvoir à l'égard de toute conception particulière de la vie bonne. Pourtant, on assiste aujourd'hui dans les États libéraux à la prolifération de dispositions légales prétendant protéger l'individu non plus des atteintes de ses semblables, mais des dommages qu'il pourrait s'infliger à lui-même en raison de ses penchants, de ses passions et, plus largement, de son incapacité à discerner son bien propre. Qu'il s'agisse de prophylaxie médicale, de répression de la prostitution ou de certaines conduites sexuelles considérées comme déviantes, de pénalisation de l'usage de drogues, de l'euthanasie, ou même du suicide dans certains pays, toujours il s'agit d'affirmer le pouvoir politique comme recteur des conduites, de discipliner les populations et de les conformer à un modèle univoque de l'autonomie et de la responsabilité.

Jean-Marie Donegani, Le paternalisme, maladie sénile du libéralisme ?

Dans Raisons politiques, 2011 (n° 44).

Exemple 3 : Mettre en évidence les enjeux et débats évoqués par le texte suivant :

Pourquoi n'osions-nous pas proclamer que le féminisme n'était qu'une forme d'humanisme qui délivrerait enfin l'autre moitié de l'humanité de son esclavage millénaire? La réponse était déjà une évidence pour Paul. Il était finalement plus féministe que moi. «J'ai l'impression que tu es mûre pour écrire un essai sur les femmes, me dit Paul. "Le Deuxième Sexe" a déjà vingt-cinq ans! Les choses n'ont pas tellement changé mais c'est maintenant que ça bouge. C'est le moment... En plus, en t'écoutant tous ces temps-ci, il m'est venu l'idée d'un titre: qu'est-ce que tu penserais d'"Ainsi soit-elle"?

- Paul ! Tu te rends compte ? C'est le plus beau titre au monde qu'on puisse donner à un essai féministe... après "le Deuxième Sexe" bien sûr! C'est comme si le livre était déjà écrit, tant c'est évident... lumineux... Et tu te souviens que c'est Jacques-Laurent Bost qui l'avait trouvé pour Simone de Beauvoir!»

J'en ai eu les larmes aux yeux, d'émotion. Quel plus précieux cadeau un écrivain peut-il faire à un autre écrivain? Quel plus magnifique diamant un mari peut-il donner à sa femme? Car un beau titre, c'est beaucoup plus que quelques mots, c'est une locomotive qui va tirer le livre tout entier.

Benoîte Groult, Mon évasion, 2008.

Exemple 4 : Mettre en évidence les enjeux et débats évoqués par le texte suivant :

L'homme est un être biologique en même temps qu'un individu social. Parmi les réponses qu'il fournit aux excitations extérieures ou intérieures, certaines relèvent intégralement de sa nature, d'autres de sa condition. [...] S'il est relativement aisé d'établir la distinction de principe, la difficulté commence quand on veut opérer l'analyse. [...]

La méthode la plus simple consisterait à isoler un enfant nouveau-né, et à observer ses réactions à différentes excitations pendant les premières heures, ou les premiers jours, qui suivent sa naissance. On pourrait alors supposer que les réponses fournies dans de telles conditions sont d'origine psychobiologique, et ne relèvent pas des synthèses culturelles ultérieures. La psychologie contemporaine a obtenu, par cette méthode, des résultats dont l'intérêt ne peut faire oublier leur caractère fragmentaire et limité. Tout d'abord, les seules observations valables doivent être précoces: car des conditionnements sont susceptibles d'apparaître au terme de peu de semaines, peut-être même de jours; ainsi, seuls des types de réactions très élémentaires, tels que certaines expressions émotives, peuvent-ils être en pratique étudiés. D'autre part, les épreuves négatives présentent toujours un caractère équivoque. Car la question reste toujours ouverte de savoir si la réaction en cause est absente à cause de son origine culturelle, ou parce que les mécanismes physiologiques qui conditionnent son apparition ne sont pas encore montés, en raison de la précocité de l'observation. [...] L'expérimentateur se trouve donc enfermé dans un cercle vicieux.

Claude Lévi-Strauss, Les structures élémentaires de la parenté, 1967.

Exemple 5 : Mettre en évidence les enjeux et débats évoqués par le texte suivant :

C'est une grande erreur de croire que les vérités scientifiques diffèrent essentiellement des vérités vulgaires. Elles n'en diffèrent que par l'étendue et la précision. Au point de vue pratique, c'est là une différence considérable. Mais il ne faut pas oublier que l'observation du savant s'arrête à l'apparence et au phénomène, sans jamais pouvoir pénétrer la substance ni rien savoir de la véritable nature des choses. Un œil armé du microscope n'en est pas moins un œil humain. Il voit plus que les autres yeux, il ne voit pas autrement. Le savant multiplie les rapports de l'homme avec la nature, mais il lui est impossible de modifier en rien le caractère essentiel de ces rapports. Il voit comment se produisent certains phénomènes qui nous échappent, mais il lui est interdit, aussi bien qu'à nous, de rechercher pourquoi ils se produisent.

Anatole France, Le jardin d'Epicure, 1923.

Exemple 6 : Mettre en évidence les enjeux et débats évoqués par le texte suivant :

La technologie, sous la forme d'armes et de moyens de transport, a été pour certains peuples le moyen direct d'étendre leurs royaumes et de conquérir d'autres peuples. Cela en fait la cause principale de l'histoire envisagée dans sa configuration la plus générale.

[...] Le point de départ de notre discussion est l'idée courante que résume le dicton : « La nécessité est la mère de l'invention. » Autrement dit, il y aurait invention lorsqu'un besoin demeure insatisfait, qu'on s'accorde généralement à reconnaître que telle technologie est limitative ou laisse à désirer. Mus par la perspective de l'argent ou de la renommée, des inventeurs en herbe perçoivent le besoin et s'efforcent d'y répondre. Un inventeur finit par trouver une solution supérieure à la technologie existante, peu satisfaisante. Et la société l'adopte dès lors qu'elle est compatible avec ses valeurs et ses autres technologies. [...] Ces exemples bien connus nous conduisent à supposer à tort que les autres grandes inventions ont été aussi des réponses à des besoins clairement perçus. En réalité, beaucoup d'inventions, voire la plupart, ont été le fait de gens mus par la curiosité ou la passion du bricolage, en l'absence de toute nécessité. Une fois le système inventé, restait à lui trouver une application. Il a fallu une utilisation prolongée pour que les consommateurs en viennent à éprouver le sentiment d'un « besoin ». D'autres systèmes, inventés sans but précis, ont été finalement utilisés à d'autres fins que nul n'avait prévues. On sera peut-être surpris d'apprendre que ces inventions en quête d'usage comprennent la plupart des grandes percées technologiques des temps modernes, de l'avion et de l'automobile en passant par le moteur à combustion interne et l'ampoule électrique jusqu'au phonographe et au transistor. L'invention est donc la mère de la nécessité, plutôt que l'inverse.

Jared Diamond : De l'inégalité parmi les sociétés : Essai sur l'homme et l'environnement dans l'histoire, 2007.

Exemple 7 : Mettre en évidence les enjeux et débats évoqués par le texte suivant :

La raison et la passion, les principaux ingrédients de la nature humaine, ont fait éclore deux espèces de sciences, l'une mathématique et l'autre dogmatique. La première ne donne aucun lieu aux contestations, consistant uniquement dans la comparaison de la figure et du mouvement, objets sur lesquels la vérité et l'intérêt des hommes ne se trouvent point en opposition. Dans la seconde au contraire tout est sujet à dispute, parce qu'elle s'occupe à comparer les hommes, et qu'elle examine leurs droits et leurs avantages, objets sur lesquels toutes les fois que la raison sera contraire à l'homme, l'homme sera contraire à la raison. De là vient que ceux qui ont écrit sur la justice et la politique en général se contredisent souvent eux-mêmes, et sont contredits par les autres. L'unique moyen de ramener cette doctrine aux règles infaillibles de la raison, c'est de commencer par établir des principes que la passion ne puisse attaquer, d'élever par degrés sur ces fondements solides et de rendre inébranlables des vérités puisées dans les lois de nature, qui jusqu'ici ont été bâties en l'air.

Thomas Hobbes, De la nature humaine, 1640.

Exemple 8 : Mettre en évidence les enjeux et débats évoqués par le texte suivant :

Nous pouvons être tranquilles sur un point. Ce qui répugne aux femmes, on ne le leur fera pas faire en leur donnant pleine liberté. L'humanité n'a que faire de se substituer à la nature de peur qu'elle ne réussisse pas à atteindre son but. Il est tout à fait superflu d'interdire aux femmes ce que leur constitution ne leur permet pas. La concurrence suffit pour leur défendre tout ce qu'elles ne peuvent faire aussi bien que les hommes, leurs compétiteurs naturels, puisqu'on ne demande en leur faveur ni primes ni droits protecteurs ; tout ce qu'on demande, c'est l'abolition des primes et des droits protecteurs dont jouissent les hommes. Si les femmes ont une inclination naturelle plus forte pour une certaine chose que pour une autre, il n'est pas besoin de lois ni de pression sociale pour forcer la majorité des femmes à faire la première plutôt que la seconde. Le service des femmes le plus demandé sera, quel qu'il soit, celui-là même que la liberté de la concurrence les excitera le plus vivement à entreprendre ; et, ainsi que le sens des mots l'indique, elles seront le plus demandées pour ce qu'elles sont le plus propres à faire, de sorte que ce qu'on aura fait en leur faveur assurera aux facultés collectives des deux sexes l'emploi le plus avantageux.

John Stuart Mill, De l'assujettissement des femmes, 1869.

Exemple 9 : Mettre en évidence les enjeux et débats évoqués par le texte suivant :

Une nourriture indispensable à l'âme humaine est la liberté. La liberté, au sens concret du mot, consiste dans une possibilité de choix. Il s'agit, bien entendu, d'une possibilité réelle. Partout où il y a vie commune, il est inévitable que des règles, imposées par l'utilité commune, limitent le choix. [...]

Quand les possibilités de choix sont larges au point de nuire à l'utilité commune, les hommes n'ont pas la jouissance de la liberté. Car il leur faut, soit avoir recours au refuge de l'irresponsabilité, de la puérité, de l'indifférence, refuge où ils ne peuvent trouver que l'ennui, soit se sentir accablés de responsabilité en toute circonstance par la crainte de nuire à autrui. En pareil cas les hommes, croyant à tort qu'ils possèdent la liberté et sentant qu'ils n'en jouissent pas, en arrivent à penser que la liberté n'est pas un bien.

Simone Weil, L'enracinement, 1949.

3.4. Épreuve de Langue Vivante. Épreuve orale d'anglais.

I. Bilan de la session 2017:

Cette année, le jury a pu constater que, dans l'ensemble, la méthode de l'épreuve était acquise et que les candidats étaient convenablement préparés. Les documents à restituer, d'une durée de 4 minutes environ, étaient composés d'extraits d'émissions radiophoniques de *NPR* et de *BBC Radio 4*, ainsi que de podcasts de *The Economist*. Ils traitaient de sujets divers tels que le Brexit, l'immigration aux États-Unis, de récentes découvertes sur l'homme de Néandertal, la série à succès *House of Cards*, la souffrance animale ou encore la Silicon Valley.

Il y a toutefois eu beaucoup de problèmes de compréhension des reportages proposés. Certains candidats doivent davantage s'exercer à la compréhension orale. Le jury peut comprendre que certains accents soient déroutants (notamment l'accent écossais), mais il est attentif aux difficultés potentielles et ne retient que des documents qui sont à la portée des candidats.

Par ailleurs, les prestations trop courtes sont sanctionnées. Il est attendu des candidats qu'ils mettent à profit les 12 à 15 minutes qui leurs sont accordées. La plupart des candidats respectent les étapes attendues (introduction, restitution structurée, commentaire personnel, conclusion), mais des progrès restent à faire dans l'articulation entre ces différentes parties.

II. Déroulement de l'épreuve orale:

Introduction

De nombreux candidats introduisent le document de manière sommaire, se contentant de dire «the report deals with», quand ce n'est pas «*the document talk about». Certains font l'effort d'essayer de replacer le sujet du reportage dans son contexte mais souvent maladroitement, sans expliciter le lien entre cette «accroche» et le sujet du reportage. Les meilleurs candidats ont rapidement contextualisé le document, avant de le présenter

brièvement et de formuler une problématique permettant de faire le lien entre leur restitution et leur commentaire.

Compte rendu

La restitution des documents est souvent restée trop partielle et peu de candidats ont présenté une restitution structurée. Certains candidats n'ont restitué que la première partie du document, sans doute par difficulté de compréhension et mauvaise gestion de leur temps de préparation. Il vaudrait mieux que les candidats s'efforcent de restituer les idées principales du document et sélectionnent quelques exemples précis qui les illustrent, plutôt que de ne présenter que le début en détail en escamotant la suite. Le jury a valorisé les candidats qui sont parvenus à restituer le reportage de manière à la fois structurée et précise.

Transition

Peu de candidats ont formulé une transition pertinente entre la restitution et le commentaire. La capacité de certains candidats à montrer le lien entre la restitution, la problématique formulée en introduction et les aspects de cette problématique qu'ils souhaitent développer dans leur commentaire a été appréciée.

Commentaire

Le commentaire doit durer au moins 5 minutes (certains commentaires étaient trop succincts) et ne saurait être plus court que la restitution. Il doit bien évidemment être en rapport avec le document restitué. Des candidats ont eu tendance à plaquer des commentaires hors sujet, ce qui a été pénalisé.

En outre, il n'est pas admissible que certains candidats ne semblent avoir aucune connaissance de l'Écosse, du référendum sur l'indépendance de 2014, des raisons qui ont motivé l'organisation de ce référendum, et des raisons de l'attachement d'une majorité des Écossais à l'Union européenne. Le jury n'attend évidemment pas de connaissances approfondies, mais n'avoir rien à dire sur la situation dans laquelle se trouve le Royaume-Uni actuellement, et l'impact que le vote en faveur du Brexit a eu, paraît tout à fait étonnant.

Conclusion

La plupart des candidats ont présenté une conclusion synthétique ouvrant sur l'entretien. Toutefois, il a fallu demander à certains candidats si leur exposé était terminé, du fait d'une conclusion peu claire ou d'une intonation montante laissant supposer qu'ils avaient quelque chose à ajouter. Cela est à éviter. Plusieurs candidats ont profité de la conclusion pour mettre le sujet du document restitué en rapport avec l'actualité récente, ce qui a été apprécié.

Entretien

Enfin, l'entretien, d'une durée d'environ 10 minutes, est une étape capitale, que beaucoup de candidats semblent avoir des difficultés à appréhender. Il a pour but d'aider les candidats à expliciter certains passages mal compris du reportage et de les amener à approfondir des remarques faites en commentaire ou à envisager d'autres pistes de réflexion que celles choisies. Il n'a jamais pour but de piéger les candidats, et il faut que ceux-ci soient plus attentifs à saisir les perches qui leur sont tendues. La capacité des candidats à répondre de manière réfléchie aux questions posées a été discriminante, en comparaison des réponses trop succinctes apportées par d'autres candidats, dont certains semblaient avoir hâte que l'épreuve prenne fin. Le jury ayant une approche bienveillante de l'entretien, il est dommage que certains candidats n'en tirent pas un meilleur parti.

III. Niveau de langue

Le niveau de langue des candidats est très hétérogène et demeure donc un critère discriminant, même si des candidats ayant un niveau d'expression moyen ont pu compenser en partie par une bonne restitution du support audio et un commentaire pertinent. Inversement, quelques candidats ayant fait preuve d'une très bonne maîtrise de

l'anglais oral ont pu être partiellement pénalisés s'ils n'avaient pas proposé une restitution et un commentaire convaincants ou s'ils n'avaient pas répondu aux attentes de l'entretien. De manière générale, il y a encore trop d'erreurs de **grammaire**: sur la détermination (**the Brexit, *the firms, *Internet*), les indénombrables (**progresses, *cares*), les calques du français (**medias, *every people, *discuss about, *listen music*), les accords sujet-verbe, l'emploi du present perfect (**it is illegal since 1973*), ou la concordance des temps (**he meant that he will ban*), pour ne citer que ces points. Trop de candidats continuent à omettre les «-s» finaux des verbes et des noms (**a girl who give, *one of the girl, *pediatric*).

De nombreux candidats gagneraient à enrichir leur **lexique**. Les candidats devraient aussi être capables d'utiliser un lexique adéquat en fonction du contexte. À titre d'exemple, les États américains ne sont pas des *countries*.

Les barbarismes, souvent liés à des transpositions malheureuses de mots français, sont à bannir (**reglementation, *disparition, *to applicate, *independency, etc.*). Il vaudrait mieux que les candidats utilisent un vocabulaire moins technique, lorsqu'ils ont une hésitation, plutôt que d'utiliser des termes fantaisistes.

Quelques candidats utilisent des termes ou expressions dont le **registre** n'est pas adapté à une épreuve orale de concours: *he was gonna do, 'cause, etc.* Il faudrait que les candidats prennent davantage conscience des différents niveaux de registre lorsqu'ils enrichissent leur lexique.

La **prononciation** de certains termes courants est à retravailler: *Britain, promised, firms, Affirmative Action, private, heart, Earth, women, children, Asian*, etc. En outre, il est important que les candidats soient plus attentifs à l'**accentuation**, notamment pour les mots de plus de deux syllabes: *monopoly, inefficient, Virginia*, etc.

Enfin, certains candidats ont un **débit** trop rapide. Ils gagneraient à ralentir le rythme et à mieux hiérarchiser les idées qu'ils souhaitent communiquer. Un travail plus en amont sur l'**intonation** permettrait à ces candidats de ménager des pauses à des moments utiles. D'autres candidats plus hésitants ont au contraire tendance à faire trop de pauses, à des endroits parfois incongrus. Là encore, davantage de travail sur l'intonation serait utile. Le caractère oral de l'épreuve implique que les candidats doivent tenir compte du fait qu'il s'agit d'un exercice de **communication**, ce qui implique de faire en sorte que l'interlocuteur puisse suivre l'exposé dans de bonnes conditions. Quelques candidats ont davantage regardé leurs notes que le jury et n'ont pas suffisamment montré de volonté d'entrer en relation avec le jury.

Le rapport présente surtout les points à améliorer mais il convient de rappeler, en conclusion, que les candidats ont dans l'ensemble compris et respecté le format de l'épreuve et ont adopté, lors de leur passage, une attitude volontaire que le jury a appréciée.

3.5. Épreuve de Langue Vivante. Epreuve orale d'allemand.

Modalités de l'épreuve : 30 minutes – Durée de l'interrogation : 30 minutes – Déroulement de l'interrogation : restitution du document (enregistrement audio), commentaire problématisé, échanges avec questions posées par le jury.

Un seul candidat germaniste admissible, qui s'est vu proposer un enregistrement de 3 minutes, qui avait pour thème le revenu universel, das bedingungslose Grundeinkommen. Il s'agissait d'un reportage authentique tiré du site de Deutschlandradio.

NOTE obtenue : 15/20

Le reportage s'appuyait sur un exemple concret : Michael Bohmeyer, 31 ans, fondateur d'une start-up Internet il y a une douzaine d'années, expliquait que cette start-up lui rapportait chaque mois systématiquement 1000 €, somme qu'il considère comme un revenu de base. Il se décrivait comme beaucoup plus épanoui et créatif qu'auparavant. Fort de son expérience, cet homme a créé une association sous forme de plate-forme internet, Mein.Grundeinkommen, pour partager son expérience et collecter des fonds afin d'offrir à d'autres personnes cette opportunité de disposer de 1000€ mensuels durant un an, sans être obligés de travailler. Expérience positive, puisque tous les heureux élus-étudiants, retraités, fonctionnaires, ouvriers, employés - déclaraient qu'ils n'avaient pas pour autant abandonné leur activité professionnelle, s'ils en avaient une, mais étaient beaucoup plus détendus pour suivre une formation et réfléchir à leurs projets.

L'enregistrement se terminait par une question ouverte (*„Ob das bedingungslose Grundeinkommen sinnvoll ist oder nicht, darüber gehen die Meinungen weit auseinander“*), ce qui permettait d'en-tamer un commentaire sur le sujet.

Malgré quelques fautes de langue (sur les formes des participes passés en particulier, la rection de verbes courants comme *denken*, *sich freuen*), le candidat s'est exprimé dans une langue fluide, en respectant la syntaxe de l'allemand. Après avoir restitué les principaux points du reportage, il a présenté lors du commentaire les différentes formes de revenu universel (en s'appuyant sur les théories de Thomas Piketty ou Jérémy Rifkin en

particulier), avant d'expliquer en quoi ce système pouvait représenter un progrès dans nos sociétés où le marché du travail se réduit de plus en plus.

Lors de l'entretien, malgré des connaissances peu précises sur le salaire minimum en Allemagne, il a fait preuve de réactivité et su mobiliser des connaissances acquises en sociologie ou économie pour répondre aux questions et s'interroger sur la valeur du travail dans la culture allemande.

3.6. Épreuve de Langue Vivante. Epreuve orale d'espagnol.

L'épreuve consiste en l'écoute d'un fichier audio issu d'une émission radio d'une durée comprise entre 4 et 5 minutes. Il s'agit d'un document récent qui porte sur un thème socio-économique. Le candidat dispose d'un temps de préparation de 30 minutes. À l'issue de cette préparation, un exposé d'une durée recommandée d'environ 15 minutes précédera un entretien de 15 minutes maximum avec le jury. Dans la partie « exposé », le candidat doit, d'une part, être capable de restituer le contenu du document de la manière la plus précise possible et, d'une autre part, analyser de manière logique et cohérente les aspects les plus pertinents soulevés par le document.

Une restitution construite, précise et complète du document permet au jury d'évaluer l'étendue de la compréhension orale du candidat ; le commentaire, quant à lui, doit être utilisé par le candidat pour montrer ses capacités d'analyse et d'argumentation ainsi comme les connaissances apprises tout au long de sa formation.

L'entretien avec le jury fait partie intégrante de l'épreuve et ne doit pas, par conséquent, être sous-estimée. Elle permet au jury de juger les capacités d'interaction du candidat et sa réactivité. Cet entretien est aussi le moment de clarifier, préciser, rectifier ou approfondir les questions soulevées lors de l'exposé.

Rappelons qu'il s'agit d'une épreuve orale et, comme telle, outre le niveau linguistique et grammatical, la prononciation et les compétences de communication (intonation, rythme, volume, gestuelle) sont prises en compte par le jury et doivent être maîtrisées.

Cette année 5 documents sonores ont été proposés, tous issus de différentes émissions de *Radio Nacional de España (RNE)* et accessibles sur le site www.rtve.es/alcarta/audios. La durée moyenne est de 4 minutes et 30 secondes (aucun document ne dépasse les 5 minutes). Le titre des documents est : *Presupuestos 2017, Desigualdad empleo-salario, Infraestructuras Cataluña, Incertidumbre y Globalización sostenible*.

Un total de 12 candidats s'est présenté et les notes se sont échelonnées de 16,5 à 7, avec une note moyenne de 11,37. La durée moyenne de la restitution et du commentaire est de 8,8 minutes (13 minutes pour la plus longue et 6 minutes pour la plus courte). Si la méthodologie a été dans l'ensemble respectée, le jury ne peut que s'étonner des prestations trop courtes d'une bonne partie des candidats. Une mauvaise compréhension du document n'est pas la seule raison qui peut l'expliquer : un manque d'esprit d'analyse et une méconnaissance de l'actualité espagnole sont aussi des facteurs qui, dans quelques cas concrets, ont contribué au fait qu'une bonne partie des prestations orales n'ait pas dépassé les 7 ou 8 minutes. Rappelons encore une fois que la restitution doit être la plus complète possible (la restitution, par exemple, de noms de personnes, de dates ou de lieux permettent au jury d'évaluer la finesse de la compréhension du document).

Les thèmes des sujets de cette année faisaient appel à un minimum de connaissances sur l'actualité économique et politique de l'Espagne, ce qui a fait défaut à quelques candidats. Même si tout le monde n'est pas censé être au courant de la convoitise du Parti Nationaliste Basque par le Parti Populaire pour la validation du budget 2017, une méconnaissance des différents acteurs et partis politiques espagnols ou du contexte économique et social autour duquel le « problème catalan » s'est développé, par exemple, n'est pas compatible avec le niveau de culture générale exigé dans ce type d'épreuve. Rappelons finalement que toute référence à un sujet autre que celui évoqué dans le document doit être pertinemment justifié. Parler ainsi du Brexit pour faire référence à un document sur les infrastructures en Catalogne ou évoquer la pression migratoire à Ceuta et Melilla pour parler de l'inégalité de salaire en Espagne, est jugé comme hors-sujet si l'argument n'est pas dûment justifié.

Concernant le niveau grammatical et lexical des candidats, le jury a pu constater encore une fois l'hétérogénéité des prestations. Sur le plan grammatical, les candidats ont un niveau général correct mais quelques erreurs importantes comme la non-maitrise des temps ou la conjugaison des verbes à la mauvaise personne se font récurrentes. Quant au plan lexical, le jury doit souligner des imprécisions ou erreurs (« limitas », « notamente », « partida político », « taxa », « propositar », « europeo », « desigualdades », « cumplimiento », « profundir », « pedir/preguntar », ...).

4. Concours 2017. Statistiques.

Les statistiques présentées ici demeurent partielles. Elles attirent l'attention sur les épreuves en elles-mêmes (moyennes, corrélations,...) mais également sur le profil des candidats admissibles puis admis. Elles ne sont pas systématiquement commentées, ni analysées, et demeurent très descriptives.

4.1. Statistiques générales des épreuves d'admissibilité et d'admission.

299 candidats ont composé lors de la première épreuve écrite, soit 83,06% des candidats autorisés à concourir. La barre d'admissibilité a été fixée à hauteur de 10,90/20, pour au final, 71 admissibles (23,75% des présents). La barre d'admission s'établit quant à elle à 12,65/20 pour la liste principale et 12,56/20 pour la liste complémentaire. 69 candidats admissibles, sur 71, ont en outre participé à l'ensemble des épreuves d'admission.

Sur le plan de l'admission, pour 26 postes disponibles, ont été par ailleurs arrêtées une liste principale (LP) de 26 candidats et une liste complémentaire (LC) limitée à un seul candidat. Les admissibles situés au-delà de du 27^{ème} rang affichaient, sur les épreuves d'admission, soit une faiblesse très importante dans l'une des matières (note inférieure à 06/20), soit plusieurs notes situées en dessous de la moyenne, ce qui justifie le peu de profondeur de cette liste complémentaire. Une démission a été enregistrée en LP, ce qui positionne à 27 le rang du dernier admis. Le Département a par ailleurs admis, sur dossier, 2 candidats au titre d'étudiant-normalien (ex-auditeur libre).

Les tableaux suivants offrent plusieurs ventilations de ces précédentes données: en fonction de l'option choisie (à dominante Economique ou Gestion), de la civilité (Femme/Homme), de la qualité (Boursier / Non Boursier) ou encore du nombre d'années effectuées au sein de la prépa (candidat Carré ou Cube).

Ventilation par option / D2-1	Option à dominante ECO	Option à dominante GEST
Présents	163	136
En %	54,52	45,48
Admissibles	45	26
En %	63,38	36,62
LP	16	10
LC	1	0
LP + LC	17	10
(LP + LC) en %	62,96	37,04
Nombre d'entrants	16	10
En %	61,54	38,46

Ventilation par civilité / D2-1	FEMME	HOMME
Présents	172	127
En %	57,53	42,47
Admissibles	31	40
En %	43,66	56,34
LP	7	19
LC	0	1
LP + LC	7	20
(LP + LC) en %	25,93	74,07
Nombre d'entrants	6	20
En %	23,08	76,92

Ventilation par qualité / D2-1	Non Boursier	Boursier
Présents	217	82
En %	72,58	27,42
Admissibles	50	21
En %	70,42	29,58
LP	18	8
LC	1	0
LP + LC	19	8
(LP + LC) en %	70,37	29,63
Nombre d'entrants	19	7
En %	73,08	29,92

Ventilation carré-cube / D2-1	Carrés	Cubes
Présents	257	42
En %	85,95	14,05
Admissibles	46	25
En %	64,79	35,21
LP	17	9
LC	0	1
LP + LC	17	10
(LP + LC) en %	62,96	37,04
Nombre d'entrants	16	10
En %	61,54	38,46

Tab. 1 : Ventilations, statistiques admissibilité / admission.

L'impact des épreuves d'admission sur la hiérarchie dégagée par les matières d'admissibilité peut également être apprécié au travers du tableau suivant, qui confronte rang final (LP) et rang obtenu à l'issue de l'admissibilité pour les 69 admissibles ayant complété l'ensemble des épreuves (en vert, les candidats classés au-delà de la 26^{ème} place après l'admissibilité qui intègrent la LP après l'admission. En rouge, les candidats classés dans les 26 premières places après l'admissibilité mais qui échouent au-delà de la LP après les épreuves d'admission).

Rang LP	Rang admissibilité	Delta
1	3	+2
2	3	+1
3	1	-2
4	10	+6
5	8	+3
6	5	-1
7	5	-2
8	12	+4
9	17	+8
10	11	+1
11	13	+2
12	8	-4
13	2	-11
14	23	+9
15	34	+19
16	27	+11
17	15	-2
18	48	+30
19	15	-4
20	36	+16
21	14	-7
22	48	+26
23	18	-5
24	25	+1
25	21	-4
26	45	+19
...
28	18	-10
37	23	-14
40	21	-19
41	25	-16
64	20	-44

Tab. 2 : Modification du classement Admissibilité / LP.

Sur les 69 admissibles, le τ de Kendall (corrélation des rangs) s'élève à 0,575.

4.2. Statistiques par épreuves : admissibilité.

Epreuve	Présents	Moyenne	Ecart-Type	Moyenne 2016
AEG	299	7,47	4,67	6,20
Mathématiques et Stats.	268	7,91	4,93	8,09
Option GEST	127	6,66	4,55	5,82
Option ECO	160	6,99	3,83	6,07

Tab. 3 : Moyennes / écart-types, admissibilité.

A noter que la comparaison des moyennes 2017 et 2016 doit toutefois tenir compte d'échantillons différents : pour 2016, 395 candidats ont composé lors de la première épreuve écrite (sur un total de 412 autorisés à concourir, soit 95,87%) alors que cette statistique chute en 2017 (299 sur 360, soit 83,6%). Le chevauchement des concours (Passerelle) explique sans doute cette diminution et peut éventuellement avoir modifié qualitativement l'échantillon des candidats.

4.3. Statistiques par épreuves : admission.

Epreuve	Présents	Moyenne	Ecart-Type
An. Mon. et/ou Pol. Eco.	71	11,63	2,74
Analyse Economique	69	12,17	3,11
LV Anglais	59	11,40	3,12
LV Espagnol	12	11,45	3,51
Entretien	69	9,77	3,18

Tab. 4 : Moyennes / écart-types, admission (71 candidats potentiels).

4.4. Matrice de corrélation.

AEG	Maths & Stats	Option	An. Mon...	An. Eco.	Entretien	LV	
1,0000	0,1675	0,0463	0,0106	0,1635	-0,0465	0,0538	AEG
	1,0000	0,0323	0,1772	0,1515	0,1412	0,2225	Maths & Stats
		1,0000	0,0675	0,0925	-0,0864	-0,0039	Option
			1,0000	0,1342	0,1834	0,1403	An. Mon...
				1,0000	0,1780	0,1402	An. Eco.
					1,0000	0,2611	Entretien
						1,0000	LV

Tab. 5 : Matrice de corrélation entre épreuves (échantillon des 69 admissibles, options non ventilées).

Ces corrélations suggèrent, rapidement et grossièrement, le fait que chaque épreuve semble effectivement tester une qualité et une capacité différentes.

4.5. Statistiques par civilité : admissibilité.

Sur 69 admissibles ayant complété les épreuves, 29 sont des Femmes (F) et 40 des Hommes (H). Les tableaux suivants ventilent ces deux populations au niveau des épreuves.

Epreuve	Présentes	Moyenne	Ecart-Type
AEG	29	12,64	2,00
Mathématiques et Stats.	29	12,88	1,87
Option	29	10,59	2,66

Tab. 6 : Moyennes / écart-types, admissibilité. Echantillon F (29).

Epreuve	Présentes	Moyenne	Ecart-Type
An. Monétaire et/ou...	29	11,76	2,49
An. Eco	29	12,03	3,20
Entretien	29	8,88	4,01
LV	29	11,40	3,49

Tab. 7 : Moyennes / écart-types, admission. Echantillon F (29).

Epreuve	Présents	Moyenne	Ecart-Type
AEG	40	13,76	2,64
Mathématiques et Stats.	40	14,60	2,94
Option	40	11,13	3,18

Tab. 8 : Moyennes / écart-types, admissibilité. Echantillon H (40).

Epreuve	Présents	Moyenne	Ecart-Type
An. Monétaire et/ou...	40	11,70	2,45
An. Eco	40	12,28	2,99
Entretien	40	10,41	3,59
LV	40	11,41	2,84

Tab. 9 : Moyennes / écart-types, admission. Echantillon H (40).

Aux fins de comparaisons, sur l'échantillon total des 69 admissibles :

Epreuve	Présent.e.s	Moyenne	Ecart-Type
AEG	69	13,29	2,45
Mathématiques et Stats.	69	13,88	2,68
Option	69	10,90	2,98

Tab. 10 : Moyennes / écart-types, admissibilité. Echantillon Admissibles (69).

Epreuve	Présent.e.s	Moyenne	Ecart-Type
An. Monétaire et/ou...	69	11,72	2,47
An. Eco	69	12,17	3,08
Entretien	69	9,77	3,85
LV	69	11,41	3,13

Tab. 11 : Moyennes / écart-types, admission. Echantillon Admissibles (69).

Au final, comme le confirment les différentes données exposées depuis l'entame, un aspect genré émane des résultats du concours et fera prochainement l'objet d'une réflexion au sein du Département Économie et Gestion.

4.6. Statistiques par filières d'origine et qualité : admission.

La question de la réussite au concours en fonction de la filière d'origine des candidats (Bac ES ou Bac S) et de leur qualité (Boursier ou Non Boursier) constitue une interrogation fréquente. Quelques éléments, descriptifs, de réponse, sont apportés ci-dessous pour les 71 candidats admissibles.

Filière	Effectif	Mention AB	Mention B	Mention TB
Bac ES	30 (42%) dont admis 11 (42% des admis)	2 dont admis 1	5 dont admis 1	23 dont admis 9
Bac S	41 (58%) dont admis 15 (58% des admis)	6 dont admis 0	19 dont admis 9	15 dont admis 6

Filière	Effectif	Boursiers	Boursiers Admis
Bac ES	30	12	4
Bac S	41	8	3

Tab. 12 : Réussite par filière Bac (sur 71 candidats admissibles).

	Maths & Stats	AEG	Option GEST	Option ECO	Moyenne Admissibilité
ES	13,43	13,22	12,63 (Effectif : 8)	10,02 (Effectif : 22)	12,80
S	14,18	13,35	12,19 (Effectif : 18)	10,14 (Effectif : 23)	13,39

Tab. 13 : Moyennes des admissibles par filières, admissibilité.

	An. Mon. ...	An. Eco.	Entretien	LV
ES	11,8	12,3	11,03	11,22
S	11,45	12,10	8,54	11,64

Tab. 14 : Moyennes des admissibles par filières, admission.

	An. Mon. ...	An. Eco.	Entretien	LV
ES	12,55	13,91	13,59	12,68
S	13,10	13,47	10,80	13,53

Tab. 15 : Moyennes des 26 classés en LP par filières, admission.

	Entretien	LV
Boursiers	9,68	10,47
Non Boursiers	9,50	11,84

Tab. 16 : Moyennes des admissibles par qualité, admission.

Jean-Christophe Tavanti
 Directeur du Département Economie et Gestion
 Novembre 2017.